

COMMUNE DE LUGARDE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de membres
en exercice :** 7

Séance du vendredi 08 mars 2024

Présents : 7

L'an deux mille vingt-quatre et le huit mars l'assemblée régulièrement convoquée le vendredi 01 mars 2024, s'est réunie sous la présidence de Joëlle BORNE, 1ère adjointe et Maire par intérim.

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Sont présents : Joëlle BORNE, Laurent CONQUET, Daniel PEPIN, Cécile UNIQUE, Marie-Claire RABOISSON, Géraldine PICHOT, Alicia BIEHLER

Rreprésentée :

Excusés :

Absent :

Secrétaire de séance : Cecile UNIQUE

**Objet de la
délibération :**
**Approbation du PV de
la séance du 29
janvier 2024**
DE_2024_009

Madame le Maire par interim soumet le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2024 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant son adoption définitive.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide,

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du 29 janvier 2024.

Fait et délibéré à

LUGARDE le 8 mars 2024

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire par intérim
Joëlle BORNE

Date de transmission de l'acte: 22/03/2024

Date de reception de l'AR: 22/03/2024

015-211501101-DE_2024_009-DE
A G E D I